

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1<sup>er</sup> avril 2011

Présents : Les conseillers municipaux

Absent excusé : Gérard MOREL

Secrétaire de séance : Christine HUMBERTJEAN

~ ~ ~ ~ ~

## → Heures de déneigement

Heures de déneigement à payer en heures supplémentaires à Jacques BARDEY, employé communal, soit 28h50.

Le Conseil accepte à l'unanimité

## → Lotissement

Pour fixer le prix de vente des parcelles du lotissement, un avis a été demandé au Conseil Général auprès du service 'Conseil aux Maires' sur ce point.

Le Conseil Général du Doubs précise « *afin de respecter le principe d'égalité des citoyens, la cession du bien doit intervenir moyennant un prix correspondant à la valeur de celui-ci dès lors que la cession intervient au profit des personnes poursuivant des fins d'intérêt privé. Les critères essentiels à prendre en compte sont de nature physique, technique et juridique. La configuration des parcelles, leur superficie et l'encombrement des terrains sont pris en compte, de même que l'existence et la capacité des équipements comme la voirie et les réseaux. Il est donc possible de fixer un prix différent selon la localisation géographique des parcelles dans le lotissement* »

Deux propositions de prix sont soumises au Conseil qui accepte à l'unanimité la simulation n°1 avec un prix variant de 52 à 60 m<sup>2</sup>. Le raccordement à l'eau potable sera à charge des futurs constructeurs.

Une réunion publique sera organisée pour les futurs acquéreurs et promoteurs le **mardi 19 avril à 20 heures à la salle des fêtes.**

Le Conseil fixe, à l'unanimité des présents, le prix de vente des différents lots de la manière suivante :

- Lots n°2 - 3 - 4 - 5 - 6- 7- 8- 9 : **52€ T.T.C./m<sup>2</sup>**

- lots n°11-12-13-18 : **55€ T.T.C./m<sup>2</sup>**

- lots n°14-15-16-17-19 **60€ T.T.C./m<sup>2</sup>**

- lots n°1 et n°10 **70 000 € T.T.C.** (montant global des 2 lots qui seront vendus à NEOLIA)

## → Vote des Comptes Administratifs et de Gestion 2010 ; Affectation des résultats

Mme le Maire présente et commente les comptes administratifs 2010 :

	DEPENSES	RECETTES	
<b>EAU</b>			<b>Excédent global 42 235,12</b>
Fonctionnement	48 247,09	61 751,87	Excédent 13 504,78
Investissement	11 322,16	39 736,28	Excédent 28 730,34
<b>ASSAINISSEMENT</b>			<b>Excédent global 10 722,67</b>
Fonctionnement	28 894,16	29 287,32	Déficit 2 849,83
Investissement	1 750,23	15 326,17	Excédent 13 572,50

<b>BOIS</b>			<b>Excédent global 4 670,97</b>
Fonctionnement	66 714,49	86 663,08	<i>Excédent 19 948,59</i>
Investissement	18 698,33	15 520,71	<i>Déficit brut 3 177,62</i>
Restes à réaliser investisse.	12 100		<i>Déficit 2010 15 277,62</i>
<b>LOTISSEMENT</b>			<b>Excédent 58 299,51</b>
Investissement	201 700,49	260 000	
<b>COMMUNE</b>			<b>Excédent global 12 222,22</b>
Fonctionnement	240 393,48	359 164,16	<i>Excédent 118 770,68</i>
Investissement	370 022,04	228 184,58	<i>Déficit brut 141 837,46</i>
+ Restes 2010	13 400	48 689	<i>Solde des restes : +35 289,00</i>
<i>comptabilisés en 2011</i>			<i>Déficit corrigé : 106 548,46</i>

M. Pierre DAUDEY est désigné pour faire procéder au vote (*le Maire ne pouvant pas y participer*).

Le Conseil, à l'unanimité, approuve tous les comptes administratifs ainsi que leur concordance avec les comptes de gestion 2010 et la proposition d'affectation des résultats pour les budgets 2011.

#### → **Orientations budgétaires**

Elles seront examinées lors du prochain Conseil lorsque nous aura été communiqué le montant des dotations attribuées.

#### → **Enquête TER**

Intervention d'Emmanuel COUDEL

Suite aux réunions organisées par la Région à Besançon et à Lons le Saunier concernant le nouveau cadencement des horaires TER sur les lignes ferroviaires et plus principalement notre ligne le Revermont, il a été répété les difficultés que connaîtraient Scolaires et Salariés pour les heures d'arrivée et de départ à Besançon proposées dans la nouvelle grille horaire.

Afin de connaître les besoins des usagers, un questionnaire a été distribué dans le village.

Nous avons reçu 10 % de réponses que nous avons exploités. Nous regrettons que les Scolaires n'aient pas répondu.

Aussi nous incitons chaque usager à se manifester sur le site internet de la Région : <http://nouveaurythme.franche-comte.fr>.

Les attentes sont à peu près identiques à celles faites lors d'une enquête réalisée en 2002 et qui concernait déjà des modifications d'horaires de train.

Ce lundi 4 avril, un courrier est envoyé à Mme la Présidente du Conseil Régional lui demandant d'établir des heures adaptées aux besoins de nos usagers et de rétablir également les deux arrêts de train supprimés pour septembre 2011.

#### → **Divers**

- Représentation théâtrale des Cabochons les 8-9 et 10 avril à la salle des fêtes
- Une sortie en forêt est proposée avec la participation du Garde Forestier vers le Peu le samedi 21 mai à 8h30
- Opération brioches au profit de l'Adapei le samedi 16 avril
- L'emplacement publicitaire actuel du commerce alimentaire semble occasionner certaines gênes. Il sera déplacé vers la cabine téléphonique.